

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juillet 2025
Délibération n°91

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 juillet, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 11 juillet, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; VIESSANT Céline ; MOUTIER Gérard ;
HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT
Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; MOUGIN Rémi ; ALDEBERT Gérard ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : MOSSO Véronique ;

Procurations : Virginie JEANE à GRANET Alice ; PRAT Christelle à KIRKYACHARIAN Luc ; VERNET Laurent
à MOSSO Véronique ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : MARCHE DE FOURNITURE DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE

La commune a recours à un prestataire pour la fourniture et la livraison de repas de la cantine
scolaire en liaison froide.

Cette prestation permet d'organiser le service pour environ 80 couverts tous les jours en
période scolaire.

Le contrat sera conclu pour une durée de 3 ans et est estimé à 210 000€HT.

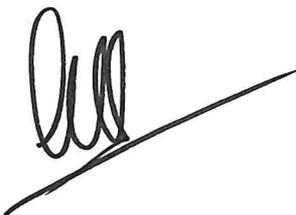
Vu le code de la commande publique.

Vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Autorise madame le maire à signer le marché après consultation des entreprises
conformément au code de la commande publique.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

